

RD Compta : Assurer une tenue facile et numérique des comptes

Objectifs :

Découvrir le logiciel comptable RD Compta

Public concerné :

Prérequis : Etre un professionnel libéral sans cabinet comptable

Avoir accès à une connexion internet

Si formation en distanciel :

Savoir naviguer dans un environnement WINDOWS

Intervenant(s) :

Technicien expert en comptabilité et fiscalité

Moyens pédagogiques et techniques :

Projection sur grand écran

Tests et démonstration sur l'outil informatique

Réalisation d'exercices et de cas pratiques

Si formation en distanciel :

Nombre de participants maximum : 6

Déroulement de la formation sur l'application Teams

Tests et démonstration sur l'outil informatique

Réalisation d'exercices et de cas pratiques

Echanges interactifs en direct uniquement (pas de tchat)

Transmission par email d'un support de cours (à imprimer de préférence)

Connexion internet efficiente

Durée de la formation : 3 heures.

Nombre de participants maximum : 10 stagiaires.

Programme :

Découverte de l'environnement du logiciel comptable RD Compta

Effectuer le paramétrage des fonctions de base du logiciel

Saisie des écritures recettes et dépenses

Gestion des différents modules : immobilisations, TVA, travaux de fin d'année

Le rapprochement bancaire assisté

Le transfert de données via la synchronisation bancaire ou l'import des écritures

La préparation de tous les documents obligatoires et attendus par l'Association de Gestion Agréée

La validation et le transfert de la déclaration

Modalités d'évaluation des acquis :

Quiz général en fin de séance

Questions / Réponses

Questionnaire de satisfaction

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Si formation en distanciel :

Avoir un ordinateur avec caméra et micro intégré ou/ casque audio, webcam

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Référent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : 93% des stagiaires satisfaits*

* Période de référence : Année 2024

Conditions tarifaires : nous consulter